



## Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

### PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

##### 1.1. Identification de produit

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

**Nom commercial** : PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

**Numéro C.A.S** : 8023-99-2

**Pays d'origine** : **Bulgarie**

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : **DISTRINAT** avenue Paul Langevin 17183 Périgny  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité et coordinatrice REACH : **Quintard Anne**,  
responsable législation cosmétique mail : aquintard@leanature.com  
Tel : 05.46.52.00.77.Fax : 05.46.52.03.36.

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**:  
05.46.52.00.77

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1  
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1  
FL3 Liquides inflammables 3  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques physico-chimiques :  
R10:Inflammable.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

- Risques pour la santé : Xn

R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

- Risques pour l'environnement : N

R50-53:Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

AH1 Danger par aspiration 1  
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1  
FL3 Liquides inflammables 3  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antideflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.



Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques physico-chimiques :

R10:Inflammable.

- Risques pour la santé : Xn

R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

- Risques pour l'environnement : N

R50-53:Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S24:Eviter le contact avec la peau.

S62:En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S37:Porter des gants appropriés.

S61:Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013



## 2.3. Autres dangers

Non concerné

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

List des composants à signaler :

### 3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Classification GHS	Pourcentage %
Hydrocarbon (Total)			Xn R65		[ 90-92 ]
Pinenes			N, Xn R43 R50-53 R65		[ 80-82 ]
Limonene	5989-27-5	227-813-5	N, Xi R10 R38 R43 R50-53	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1 - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[ 20-22 ]
Camphene	79-92-5	201-234-8	F, N, Xi R11 R36 R50-53	EDI2, EDI2A, EHA1, EHC1, FS2 - H228, H319, H400, H410	[ 4-6 ]
Longifolene	475-20-7	207-491-2	N, Xn R43 R50-53 R65	AH1, EHA1, EHC1, SS1 - H304, H317, H400, H410	[ 2-4 ]
Linalool	78-70-6	201-134-4		EDI2, EDI2A, SCI2 - H315, H319	[ 0-2 ]

### 3.2. Mélanges

Non concerné

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Non concerné

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non concerné

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit est inflammable..

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

**Prévention** : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage* : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Non concerné

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Non concerné

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

### Équipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Incolore à jaune pâle
Densité relative (d <sub>20</sub> /20) :	[0.855 ; 0.889]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.470 ; 1.485]
Pouvoir rotatoire en ° :	[-45 ; 0]
Point éclair :	45

### 9.2. Autres informations

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

· **Reactions dangereuses** : Pas de réactions dangereuses connues.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Restriction cosmétique : Conforme

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

### Informations Toxicité Aigue :

- Orale

Non déterminée

- Inhalation

Non déterminée

- Cutanée

Non déterminée

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

## 12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

## 12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:



### 14.1. Numéro ONU

ADR : 1272 ( Code tunnel(D/E) )

IMDG:1272

IATA :1272

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Huile de pin

IMDG:Huile de pin

IATA :Huile de pin

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/09/2013

PIN SYLVESTRE HE BIO / Pinus sylvestris

Revision : 001NEW-7-CLP du 04/09/2013

ADR : 3  
IMDG:3  
IATA :3

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR : III  
IMDG:III  
IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non concerné

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Contient matières R43 Limonene, Longifolene, Pinenes . Peut provoquer des allergies.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables  
H228 Matière solide inflammable  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 Provoque une irritation cutanée  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Texte intégral des phrases R citées en point 3:

R11 Facilement inflammable.  
R10 Inflammable.  
R65 Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R38 Irritant pour la peau.  
R50-53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Listedespointsmodifiés:1.4 2.1 2.2 3.1 4.3 6.1 6.2 9.1 10.1  
10.2 10.3 10.4 10.5 14 14.5 15.1 15.2 16